



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# BILAN D'ACTIVITÉ 2025

de la Direction générale  
de l'aménagement,  
du logement et de la nature

---

# Le mot du directeur général

L'

année 2025 a permis de concrétiser les politiques publiques portées par la DGALN.

La DGALN a largement contribué aux nouveaux outils adoptés par le Parlement afin de permettre de **répondre à la crise**

**du logement** avec la proposition de loi (PPL)

**Le Meur** pour renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme, la **PPL Daubié** pour faciliter la transformation des bureaux en logements, la **PPL Huwart** qui doit nous permettre de progresser dans la **simplification des procédures d'urbanisme**.

Par ailleurs, les soutiens au logement social et la rénovation énergétique ont été mis en œuvre avec l'appui précieux de nos opérateurs et des services déconcentrés, et ont permis d'atteindre les objectifs fixés, avec une augmentation de la production du nombre de logements sociaux (+19% de logements financés en un an).

Des mesures adaptées aux territoires ultramarins ont également été prises grâce à la loi expérimentant l'encadrement des loyers et améliorant l'habitat dans les outre-mer, dite « loi Bélim ». Dans le domaine de l'eau et de la biodiversité, plus des deux tiers des mesures du Plan Eau étaient mises en œuvre fin 2025 afin d'améliorer la sécurité

d'approvisionnement en eau du pays. 2025 a également vu le lancement de l'élaboration du plan français de restauration de la nature, véritable opportunité pour faire en sorte que les enjeux de biodiversité irriguent l'ensemble de nos politiques publiques.

La DGALN a continué à préparer l'avenir dans une optique d'adaptation et d'anticipation avec le début d'une expérimentation sur le retrait gonflement des argiles ou la finalisation de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. De nouvelles politiques transversales ayant pour enjeu la résilience de nos territoires se dessinent, à l'instar de la mise en œuvre de la directive européenne relative à la surveillance et à la résilience des sols.

À cet égard, 2025 a été une année riche pour nos politiques publiques au niveau international et européen. L'année dernière a été marquée par la tenue à Nice de la Conférence des nations Unies sur l'océan en juin (UNOC) durant laquelle a été annoncée la création de la plus grande aire marine protégée en Polynésie française et a permis de formaliser l'accord visant à protéger la haute mer et la biodiversité marine (BBNJ). La DGALN a également pris part à la 30<sup>ème</sup> conférence des parties sur

les changements climatiques ainsi qu'à la 20<sup>ème</sup> conférence des parties de la CITES qui a renforcé la protection de 70 espèces marines.

Enfin, la nomination, pour la première fois, d'un Commissaire européen en charge du logement a conduit à la publication d'un plan européen pour traiter la crise du logement qui constitue un sujet majeur pour de nombreux pays européens.

Ainsi, l'engagement et le professionnalisme des équipes de la DGALN en lien avec ses nombreux interlocuteurs dans les territoires (services déconcentrés, opérateurs, collectivités, secteur privé et autres usagers) ont été en 2025 et constitueront à l'avenir la clé dans la réussite de la mise en œuvre de nos politiques.

En 2026, année de présidence française du G7, la DGALN poursuivra dans cette voie pour convaincre du rôle clé de nos politiques publiques qui se déploient sur le moyen-long terme pour faire face au changement climatique et accompagner l'adaptation des territoires.

**Philippe Mazenc,**  
directeur général de l'aménagement,  
du logement et de la nature

12

POLITIQUES PUBLIQUES  
PORTÉES PAR LA DGALN

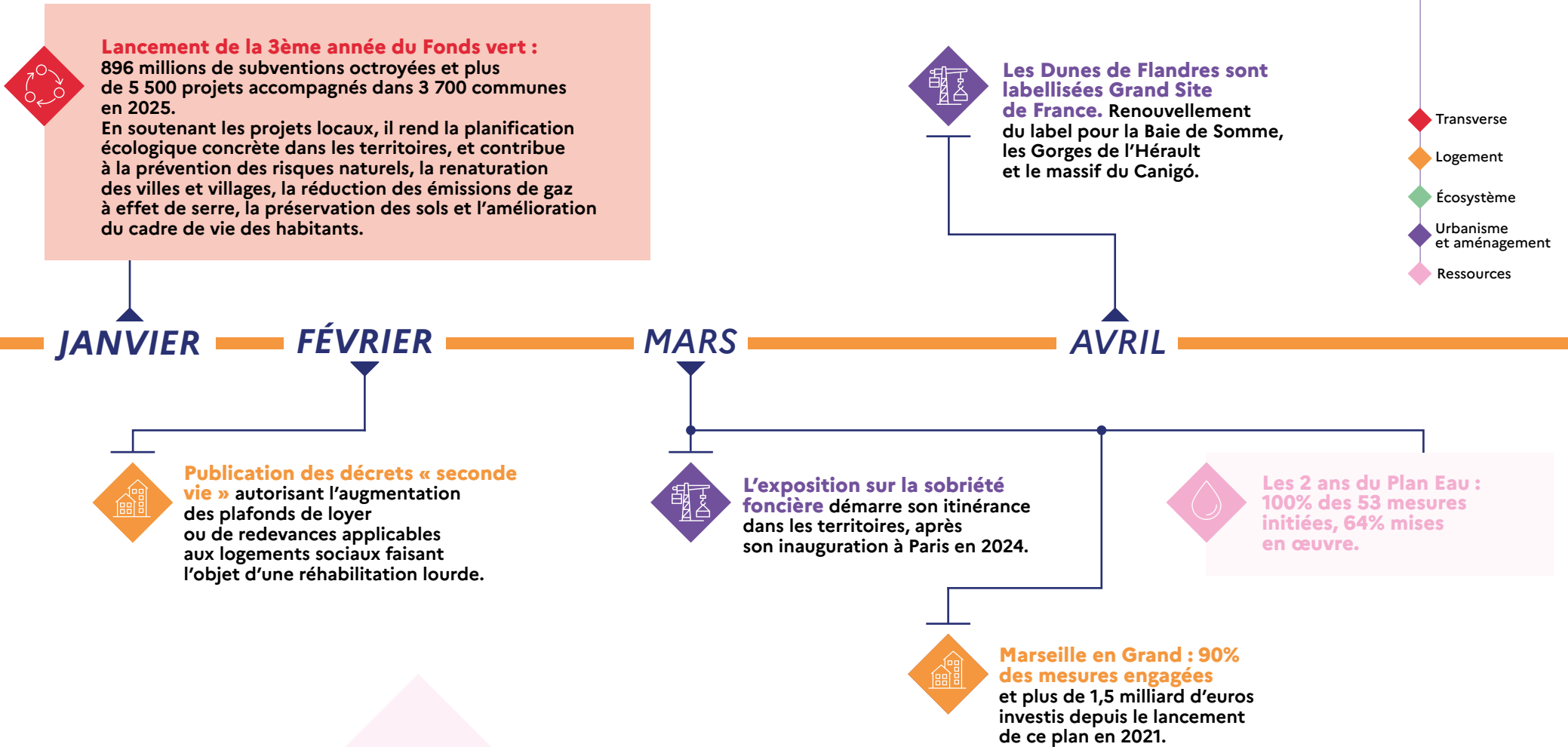
560

AGENTS


20,4

MILLIARDS D'EUROS EN 2025,  
DONT 895 MILLIONS DANS LE CADRE DU FONDS VERT

# Les temps forts




 **Lancement d'une grande concertation publique « Agir pour restaurer la nature »** invitant tous les Français à contribuer au Plan national de restauration de la nature.

 **3ème conférence des Nations-Unies pour l'océan (UNOC3) à Nice** : mise sous protection forte de 14,8% de la surface marine de la France. 63 espaces labellisés en décembre 2025, dont la création de la plus grande aire marine protégée du monde située en Polynésie française.

 **La loi visant à faciliter la transformation de bureaux en logements, dite « loi Daubié »,** est adoptée. Elle apporte des outils pour accélérer la transformation des bureaux vacants en logements et accompagner l'évolution des usages.

 **Lancement des conférences territoriales sur l'eau** : plus de 700 contributions des bassins métropolitains et hexagonaux.

 **Lancement d'un Atelier des Solutions en Normandie pour concilier transition industrielle et écologique.**

 **La loi expérimentant l'encadrement de loyers et améliorant l'habitat dans les outre-mer, dite « loi Bélim »** est adoptée. Objectif : lutter contre la vie chère et adapter les règles de commercialisation des matériaux de construction dans les DROM.


**MAI**


**JUIN**

**JUILLET**


**AOÛT**

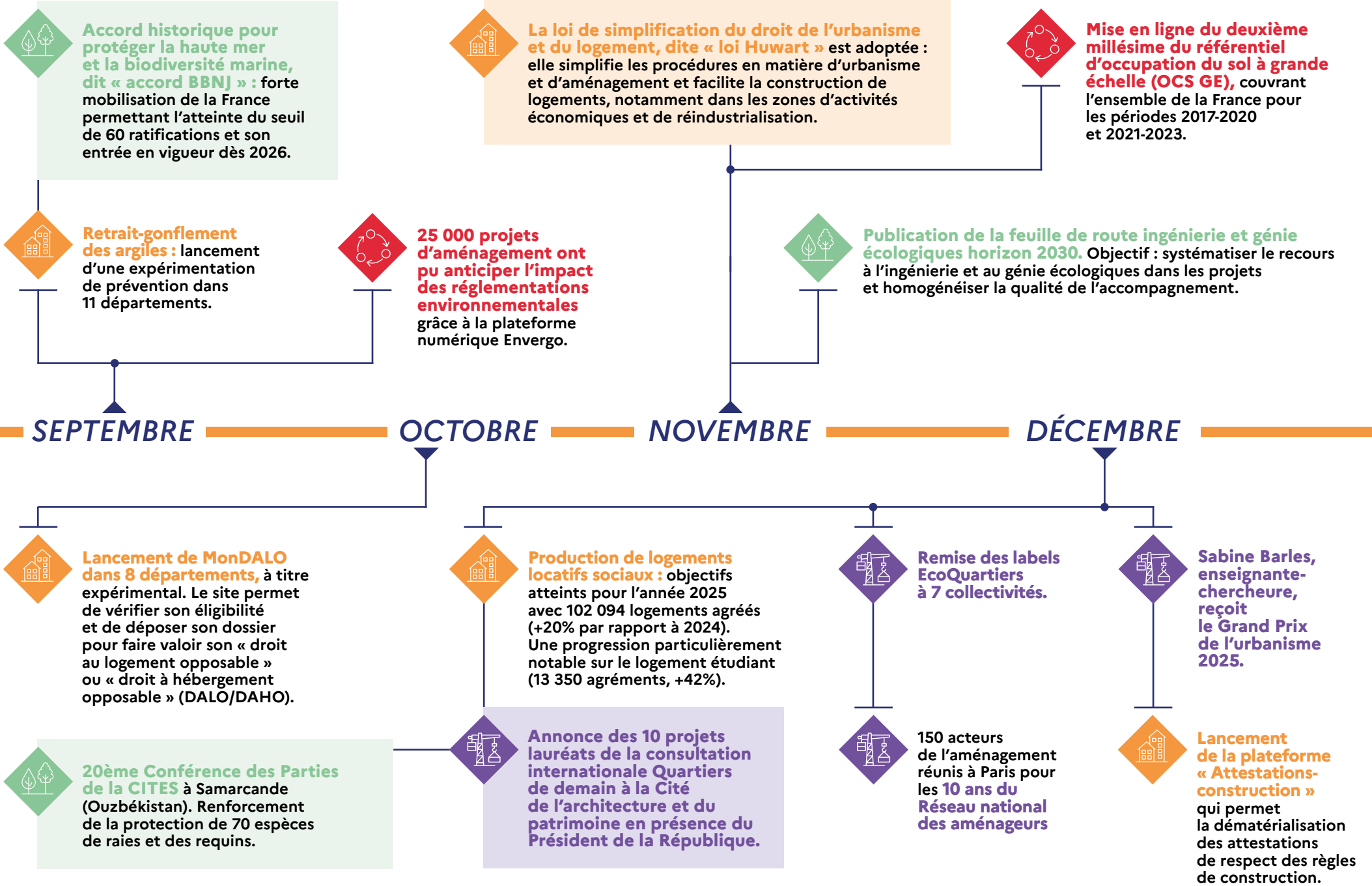
 **Création de l'opération d'intérêt national (OIN) de Mayotte**, prévoyant la création d'une zone d'aménagement différé sur 3 communes.

 **Les paysages de la Côte de Nuits, en Côte-d'Or, deviennent un site classé**, à l'occasion du dixième anniversaire de leur inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (Climats du vignoble de Bourgogne).

 **Le Conservatoire du littoral fête ses 50 ans.** Depuis sa création, il a acquis 18% du littoral contribuant ainsi à la préservation, restauration et valorisation des côtes françaises.

 **COP15 Ramsar sur les zones humides** : adoption d'un nouveau plan stratégique 2025-2034 pour renforcer la conservation, la restauration et l'utilisation durable des zones humides. À ce jour, la France compte 55 sites inscrits sur la liste Ramsar.

 **Mise en place du crédit d'impôt permettant l'accélération de la rénovation et de la réhabilitation des logements sociaux en Outre-mer.**



# Suivez l'actualité de la DGALN



## Sur LinkedIn

Abonnez-vous aux deux pages LinkedIn de la DGALN pour suivre notre action au service des politiques publiques de l'aménagement, du logement et de la nature.



## En vidéo

Plongez au cœur de notre action à travers les reportages et vidéos pédagogiques que nous produisons. À retrouver sur DailyMotion.



## Sur Radio Territoria

Tous les 15 jours, la DGALN décrypte un sujet dans *Le Mag de l'aménagement, du logement et de la nature*. Une émission disponible sur Radio Territoria, en direct et en podcast.



## Sur nos événements

Consultez la page « Rendez-vous » du site [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr) pour connaître nos prochaines rencontres.

